

Financement de bourse postdoctorale : Citoyens et données de santé

Financement – CDD en laboratoire d'accueil

Rémunération – selon expérience et grille de salaire postdoctorale

Diplômes – Bac +8 Ph. D.

Date de début – Automne 2021

Localisation – Sans restriction

DESCRIPTIF DU POSTE

Le Health Data Hub finance une bourse de recherche postdoctorale sur la thématique "**Citoyens et données de santé**". Elle sera attribuée pour un an et renouvelable une fois. La prise de poste devra s'effectuer en septembre ou octobre 2021.

La multiplication des usages des données de soins place le patient au cœur d'un point de tension entre respect des libertés individuelles (protection des données personnelles) et nécessité de partager les ressources (réutilisation des données à des fins de recherche). Si les données de santé constituent par principe un bien commun, la mise en pratique de ce principe est complexe et dépendante de nombreux acteurs de la chaîne de collecte et d'utilisation des données.

Si les citoyens ont pu fortement s'impliquer dans la problématique éthique et juridique de la protection des données personnelles, il y a peu aujourd'hui en France d'actions citoyennes pour s'assurer d'une réutilisation suffisante des données à des fins de recherche. Certaines institutions existent pour assurer la protection des données mais leurs mandats n'existent pas pour assurer une réutilisation suffisante, ou en tout cas elles sont insuffisamment mobilisées à cet effet. L'action de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA), par exemple, est souvent réduite à l'ouverture des données administratives pouvant être rendues totalement publiques.

Quels dispositifs permettraient aux citoyens et aux patients de jouer un rôle participatif dans l'ouverture des données de santé ? Quel rôle peuvent jouer les différents acteurs (institutions médicales, plateformes, associations de patients etc) dans la mobilisation des citoyens ? Ce projet de recherche pourra s'appuyer sur une analyse détaillée des initiatives mises en place à l'étranger, et sur un état des lieux de la situation en France.

PROCÉDURE DE CANDIDATURE

Le financement, qui sera transmis au laboratoire d'accueil candidat, couvre le salaire d'un chercheur postdoctorant selon expérience ainsi qu'une allocation de 1500 euros par an dédiée aux dépenses de matériel, voyages, collaborations ou publications.

Les candidatures, qui se font de manière jointe entre une équipe dans un laboratoire d'accueil et un chercheur postdoctorant, sont ouvertes jusqu'au 15 juin 2021. Les candidats sélectionnés seront contactés avant le 22 juin 2021. Un encadrant principal doit être désigné au sein de l'équipe d'accueil. De manière optionnelle, le dossier de candidature peut décrire une seconde équipe d'accueil (cotutelle) pour appuyer l'équipe d'accueil principale dans l'encadrement de la recherche. Dans ce cas, un encadrant de référence sera aussi désigné au sein de l'équipe de co-tutelle.

L'appel à candidature est ouvert à tous les laboratoires de recherche académique en France et à l'étranger.

Les dossiers complets sont à adresser à direction.scientifique@health-data-hub.fr en indiquant dans l'objet le sujet de recherche considéré parmi les trois sujets proposés, et doivent comprendre :

- un descriptif de l'équipe d'accueil ayant pour objectif de montrer la compétence de l'équipe sur le sujet de recherche : effectifs, activités, ressources nécessaires au travail de recherche, publications-clé etc (2 pages maximum),
- CV de l'encadrant principal et liste complète de publications
- CV du chercheur postdoctorant, liste des publications et un résumé de 3 ou 4 pages du parcours académique et des recherches passées,
- projet de recherche (4 pages maximum avec citations) décrivant le déroulement prévu des recherches et les outils considérés (technique, algorithmique, interviews etc)
- le cas échéant, descriptif de l'équipe de cotutelle (1 page maximum), CV et liste de publications de l'encadrant référent de cotutelle).

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Les équipes d'accueil et les chercheurs postdoctoraux s'engagent à

- rendre disponible de manière ouverte à l'ensemble de la communauté scientifique le résultat des travaux financés par les bourses postdoctorales du Health Data Hub, y compris les algorithmes développés,
- communiquer sur leur recherche, au moins une fois par an, dans le cadre d'un événement scientifique organisé par le Health Data Hub (conférence, workshop etc),
- réaliser une courte interview décrivant le travail de recherche qui pourra être diffusée sur le site du Health Data Hub,
- écrire de manière trimestrielle un court rapport (1-2 pages) décrivant l'avancée des recherches à date qui sera mis à disposition du Health Data Hub et présenté lors d'une réunion d'échange. A la fin du contrat postdoctoral, un rapport plus détaillé sera remis à la direction du Health Data Hub.

Pour toute demande d'informations supplémentaires sur les offres ou le processus de sélection, vous pouvez contacter jonathan.desponds@health-data-hub.fr.

Contact : direction.scientifique@health-data-hub.fr